



Mission régionale d'autorité environnementale
Île-de-France

**Procès-verbal de la séance du 20 décembre 2018
de la MRAe d'Île-de-France**

Dûment convoquée par son président, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France s'est réunie le 20 décembre 2018 dans les locaux de la DRIEE à 14h00.

Présents : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah, Judith Raoul-Duval et Catherine Mir (suppléantes).

La MRAe a délibéré sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

1 – Approbation du PV de la réunion du 7 décembre 2018 :

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Judith Raoul-Duval, Jean-Paul Le Divenah.

Le PV de la réunion du 7 décembre 2018 est approuvé.

2 . Calendrier des réunions de la MRAe pour le premier semestre 2019

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah.

Le calendrier des réunions du premier semestre 2019 est ainsi fixé :

Janvier : jeudi 10, 14h00 ; vendredi 25 janvier, 14h00.

Février : jeudi 14, 14h00 , jeudi 28 14h00.

Mars : jeudi 14, 14h00 ; jeudi 28 14h00.

Avril : jeudi 11, 14h00 ; jeudi 25, 14h00.

Mai : jeudi 9, 14h00 ; jeudi 23, 14h00.

Juin : jeudi 6, 14h00 ; jeudi 20, 14h00.

3 – Retour sur les décisions prises depuis la dernière réunion du collège de la MRAe

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant 11 décisions de cas par cas prises depuis la dernière réunion du collège de la MRAe, dont trois soumettent la révision du PLU à évaluation environnementale (Chanteloup-en-Brie (77), Fontenay-en-Parisis (95) et Villabé (91)), qui n'appelle pas de commentaires des autres membres de la MRAe.

4 – Délégations données pour des dossiers de cas par cas :

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Judith Raoul-Duval, Jean-Paul Le Divenah.

Dans le cadre et les limites définis par la décision du 12 juillet 2018 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à Jean-Paul Le Divenah pour les dossiers suivants :

- Cas par cas documents d'urbanisme : Brières-les-Scellés (91) et Briis-sous-Forge (91)

Marie Deketelaere-Hanna pour les dossiers suivants :

- Cas par cas documents d'urbanisme : Livry sur Seine (77)

5. Retour sur un avis sur plan-programme adopté depuis la dernière réunion du collège de la MRAE

Jana-Paul Le Divenah rend compte de la délégation de compétence concernant le PLU de la Ville-du-Bois (91) qui n'appelle pas de commentaires de la part des membres de la MRAe.

6. Avis portant sur la révision du POS de Yèbles (77) en vue de l'approbation d'un PLU

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah.

Après délibération, l'avis concernant la révision du POS de Yèbles (91) en vue de l'adoption d'un PLU est adopté.

7 – Gestion par la MRAe des avis sur projets

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah.

Dans l'état actuel des dossiers et des informations qui lui sont communiquées, ne pouvant anticiper la date limite à laquelle chaque avis devra être rendu, la MRAe identifie néanmoins les rapporteurs suivants et donne délégation de compétence au président pour tous les dossiers dont l'avis devra être rendu avant sa prochaine réunion prévue le 10 janvier 2019. :

- Site Découflé (aménagement immobilier) à Chilly-Mazarin (91), niveau 1 ; rapporteur : Jean-Jacques Lafitte
- Construction d'un ensemble immobilier à Limay (91) niveau 1 ; rapporteur : Jean-Paul Le Divenah

8 – Avis portant sur le projet de forage d'eau potable dans l'Albien à Saint-Germain-en-Laye (78)

Étaient présents et ont délibéré : Judith Raoul-Duval, Jean-Jacques Lafitte, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Paul Le Divenah.

Après délibération, l'avis concernant l'évaluation environnementale du projet de forage d'eau potable dans l'Albien à Saint-Germain-en-Laye (78) est adopté.

9 – Retour sur les avis sur projet adoptés depuis la dernière réunion du collège de la MRAe

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant :

- projet de ZAC « Seguin Rives de Seine » à Boulogne-Billancourt (92)
- projet d'aménagement de l'Îlot G2 de la ZAC Victor Hugo – Bagneux (92)

qui n'appelle pas de commentaires de la part des membres de la MRAe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h. 30

Fait à La Défense, le 21 décembre 2018



Jean-Paul Le Divenah, président de séance